

Des experts de la gauche protestataire publient un contre-rapport Charpin

lesechos.fr/06/04/1999/LesEchos/17872-007-ECH_des-experts-de-la-gauche-protestataire-publient-un-contre-rapport-charpin.htm

Jean-François Péresse, *Les Echos*, 6 avril 1999

Parce qu'il ne voit dans le rapport Charpin sur les retraites qu'« *une partition musicale où alternent coups de grosse caisse et délicats morceaux de clarinette* », un petit groupe de syndicalistes et d'économistes de la gauche protestataire a entrepris de « *faire entendre des notes discordantes dans ce concert* ». Sous le nom de Fondation Copernic, il s'apprête à publier un ouvrage intitulé « *Les Retraites au péril du libéralisme* », présenté comme un « *contre-rapport Charpin* », par référence au document présenté à la mi-mars par le commissaire au Plan (« *Les Echos* » des 19 et 25 mars). Ce livre est cosigné, notamment, par Pierre Khalfa (SUD-PTT), Pierre-Yves Chanu (Fédération CGT des finances), Isaac Joshua et Michel Husson, économistes. Pour les auteurs, « *la catastrophe annoncée* » sur les retraites à l'horizon de 2040 n'aurait d'autre but que de préparer le terrain à « *d'inévitables solutions néolibérales* ».

Récusant ce scénario, la Fondation Copernic prend, point par point, le contre-pied du rapport Charpin. Elle s'efforce, ainsi, de nuancer le « *choc démographique* » à venir. Le Plan a montré qu'il faudrait, en 2040, 10 actifs de 20 à 59 ans pour financer les pensions de 7 retraités, alors que ce rapport n'est aujourd'hui que de 10 pour 4.

Hausse du niveau des revenus

Le groupe Copernic relève que le nombre des jeunes va, lui aussi, fortement chuter, ce qui, combiné à une baisse du chômage, devrait alléger la charge globale pesant sur les actifs. En réalité, les projections de l'Insee montrent que, quelles que soient les hypothèses de fécondité, la proportion des plus de 60 ans passera durablement au-dessus de celle des moins de 20 ans, au plus tard en 2020, au plus tôt en 2010.

Le contre-rapport Charpin nie, également, l'ampleur de l'effort à fournir pour rééquilibrer le système. « *L'artifice consistant à exhiber des hausses de cotisation supposées insupportables néglige deux faits d'importance, peut-on lire : le premier est que le phénomène est étalé sur quarante ans (...), le second oubli est [que] la cotisation plus élevée s'appliquera à un revenu dont le pouvoir d'achat aura considérablement augmenté.* » Le rapport Charpin table, déjà, sur un doublement du niveau des salaires entre 1998 et 2040. Un long développement est consacré aux régimes spéciaux de retraite, en particulier à celui des fonctionnaires de l'Etat, dont le « *contre-rapport Charpin* » estime qu'il « *a fait l'objet des mises en cause les plus violentes* ». Pour les auteurs, évoquer un « *déficit* » des retraites de la fonction publique _ le Plan parle, en fait, de « *besoin de financement* » _ « *n'a aucun sens* » puisqu'il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un « *régime* » mais d'un simple « *paiement des pensions par l'Etat* ».

L'argument laisse pantois, de même que celui consistant à relativiser la hausse des charges de retraite des fonctionnaires, au motif qu'elles ne passeront que « *de 2,1 % à 3,5 % du PIB* » en 40 ans ; une hausse qui représenterait, tout de même, selon les scénarios économiques, entre 33 et 41 points de cotisation.

JEAN-FRANCIS PÉRESSE